



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL DU 15 novembre 2010

Le Trésorier Payeur Général, Président du CTPL ouvre la séance et rappelle que nous avons un ordre du jour chargé.

Ordre du jour :

- l'approbation du PV du CTPL du 17 juin
- le bilan de l'exécution du budget 2010 au 2/11
- la suppression de l'antenne de Brienon au 1er janvier 2011
- la mise en place de Chorus
- le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- les ponts naturels (3j pour 2011)
- questions diverses : la prévention et la lutte contre les discriminations
la pandémie grippale (destruction des fichiers)

La déclaration liminaire de la CGT a été adressée par mail aux collègues qui reçoivent régulièrement les infos du syndicat par mail, elle est en ligne sur le site CGT Finances Publiques de l'Yonne (en cours de construction) : <http://www.tresor.cgt.fr/89/>

Suite à notre déclaration le Président a indiqué qu'il ne répondrait qu'à partir du budget 2011, il a notamment indiqué qu'il n'avait pas encore le détail des suppressions d'emplois. Il a reconnu les effets sur les conditions de travail.

Puis il a longuement précisé ses objectifs dans le département : essayer d'avoir des objectifs partagés entre les postes sur ce qui constitue notre cœur de métier comme la comptabilité (on est expert, on doit être bon) et l'accueil, la dématérialisation, les collectivités locales n'en faisant pas partie par exemple.

Pour lui l'année 2011 sera une année difficile, les agents seront sollicités, on gèrera au mieux l'équipe de renfort en étant attentif aux situations difficiles.

Le resserrement des effectifs a des conséquences sur les conditions de travail d'où les décisions du CHS en matière de gestion du stress et de risques psychosociaux, avec intervention d'une psychothérapeute.

Le Président veut la transparence au niveau de l'information sur la fusion qui doit intervenir avant la fin du 1^{er} semestre 2011, le département doit tirer profit des 75 premières mises en place, et se déclarer preneur de propositions. Les cadres se posent des questions, la lisibilité de leur carrière est plus difficile. Il faut trouver des solutions.

Le PRS recevra le 2^{ème} agent au 1^{er} décembre.

Sur le SIP d'Auxerre, il a confirmé avoir demandé la mise en place au 1^{er} avril par courrier.

Pour la formation professionnelle, l'application FLORE remplacera SAPHIR avec une nouvelle nomenclature et un nouveau référent.

Pour la CGT, l'année 2011 n'est pas la 1^{ère} à être difficile, nous avons des suppressions d'emplois depuis de nombreuses années qui conduisent à des suppressions de missions, l'avenir de la mission collectivités locales qui n'est pas cœur de métier est clair ! Les chronométrages que l'on demande aux agents alors qu'ils n'ont pas le temps pour exécuter correctement l'ensemble de leurs tâches, participent à leur démotivation au même titre que les incertitudes sur l'avenir.

Le Président indique qu'il va travailler sur les simplifications, la suppression des travaux « inutiles ».

Le PV de la réunion du 17 juin a été adopté.

L'exécution du budget 2010 au 2/11 :

Avec les dotations complémentaires et les diminutions de crédits (loyers et réserves) le budget passe de **2 166 811 € à 2 103 402,00 €** néanmoins le renouvellement des photocopieuses dans 10 postes a pu être assuré.

A notre demande d'explications sur les variations de crédits importantes pour Auxerre, Saint Fargeau, Joigny et Villeneuve sur Yonne, la direction a répondu que les réductions provenaient de comparaisons entre postes comparables comme Auxerre et Sens notamment.

Le détail du budget du SIP de Sens ne nous a pas été communiqué car il a été pris sur le budget de la TG (convention TPG-DSF).

En 2011 le budget sera évalué à partir d'une dotation par agent.

Au 2 novembre le budget est exécuté à hauteur de **79.30 %**.

Les dépenses de **locations immobilières** ont été bien cernées, les augmentations étaient connues. Pour l'affranchissement, un petit risque de dépassement mais le budget était en baisse par rapport à l'année dernière grâce aux efforts.

Pour les **frais de déplacements** : baisse de 10% par rapport à 2009, elle s'explique pour moitié par la diminution de -8000 pour ERD et par des économies liées à l'utilisation des véhicules de services.

Un risque de dépassement existe pour **les fluides** compte tenu de l'augmentation du prix de gaz et de l'électricité.

L'année 2011 sera une grosse année en matière de **travaux**, avec la DDFIP, pour l'instant nous sommes à 50% de l'exécution, les factures pour Sens ne sont pas encore payées, les travaux de Chablis pris en charge par la mairie nous ont occasionnés 4500 € de frais.

Après les travaux ce poste a d'ailleurs eu (pas du luxe) une remise en état de son mobilier.

Les travaux de Vermenton (escalier intérieur) ont été pris en charge par la TG pour éviter une augmentation du loyer.

A notre demande d'information, la direction nous a confirmé des retards dans les travaux de Sens, l'emménagement est prévu aux environs du 15 février.

la suppression de l'antenne de Brienon au 1er janvier 2011 :

Le Président a indiqué avoir pris l'attache des représentants nationaux et locaux notamment les maires des communes dépendant de l'antenne. Il constate la présence de 3 postes en 16 KM. Il considère que le Maire de Brienon n'a pas répondu aux besoins de relogement du poste. Il souhaite ainsi pérenniser Saint Florentin.

Dans sa déclaration liminaire la CGT a rappelé la responsabilité de l'administration dans la situation actuelle : 2 agents travaillant dans des conditions désastreuses depuis plusieurs années. Mais elle considère que la proposition de l'administration, si elle met fin aux mauvaises conditions de travail des collègues, n'améliore pas le service public rendu à la population et aux collectivités locales ... surtout avec les suppressions d'emplois annoncées.

Elle a donc logiquement voté contre la fermeture de l'antenne de Brienon.

les ponts naturels :

La CGT a rappelé sa demande habituelle de **consultation** des personnels puisqu'il s'agit de leurs congés.

Un long débat a suivi notamment sur les notions de service public, les besoins des services, la fusion début 2011 et donc l'avis de la filière fiscal sur ces jours, les effectifs et l'avis des personnels....

La CGT a accepté de voter favorablement pour les ponts du 3 juin et du 15 juillet tout en mettant en avant la question du service public et pour que l'administration organise un vote des agents sur le pont du 31 octobre.

Elle a soulevé la question de l'organisation des postes où chacun travaille en binôme ce qui empêche toute absence des camarades pour siéger dans les instances paritaires ou pour participer à la vie syndicale alors que les textes n'obligent au 50% que dans le poste.

Nous reviendrons sur ce dernier sujet que l'administration semble connaître.

la mise en place de Chorus :

Le nouveau fonctionnement nous a été longuement présenté avec les centres de services partagés (CSP) et les services facturiers (SFACT), il n'en demeure pas moins que comme l'a précisé la CGT dans sa déclaration liminaire c'est un outil informatique pour supprimer des emplois qui n'a pas pour but d'améliorer le service rendu. Les retards dans les paiements sont importants comme en Moselle voir sur le site CGT : <http://www.tresor.cgt.fr/57/spip.php?article804>

Cet outil qui n'a pas été conçu par nos informaticiens puisqu'il est allemand nous coûte déjà très cher, plus de 3 milliards d'euros (selon les représentants de l'administration), on voit bien que l'objectif est clair : la mise à mal de nos missions.

Nous avons voté contre, sans illusion sur sa mise en place déjà effective.

le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

L'administration a rappelé la date du 1^{er} GT en 2008 et reconnu le retard pris dans son élaboration. Un recensement des risques a été réalisé auprès des postes et le choix a été fait de faire apparaître toutes les demandes sauf quelques-unes qui sont apparues farfelues.

Après regroupement (même risque pour différents postes), 31 actions ont été présentées et retenues par le groupe de travail.

La CGT a rappelé l'obligation de résultat de l'administration en matière de sécurité et de santé des travailleurs dans tous les aspects liés au travail.

La CGT n'est pas revenue sur le gros travail de recensement qui a été fait. Sans revenir sur l'exhaustivité des risques recensés, même si Aillant et Brienon n'en ont pas évoqué, car le document est évolutif chaque année et lors de chaque aménagement important, elle trouve anormal que les risques routiers n'aient pas été soulignés pour les huissiers, les agents de l'équipe de renfort et l'inspecteur principal.

De plus la CGT a souligné quelques risques pour lesquels elle considère qu'il y a minoration de la gravité, de la fréquence et donc de l'indice de risque.

D'une manière générale, les risques liés aux écrans, au bruit soulignés dans plusieurs postes ont un indice de gravité qui semble minoré, de même que les risques électriques.

Dans le débat à partir du document, la CGT a ainsi souligné de nombreux risques dans l'ensemble des postes.

L'administration a indiqué que les risques routiers soulignés par la CGT sont inclus dans une ligne tous postes A suivre !

Elle a expliqué que, si certains risques semblent minorés c'est en fonction de la faible fréquence ou du peu de risque, même si elle reconnaît le danger.

En réponse à notre demande, une 32^{ème} action est ajoutée pour Charny : l'installation d'un bouton d'alarme supplémentaire. De même les bouteilles de gaz entreposées à l'Isle sur Serein seront retirées.

Ce document sera soumis aux travaux du prochain CHS du 30 novembre, la CGT veillera à la correcte prise en compte des risques, à la réalisation des travaux et achats nécessaires et surtout à leur prévention pour l'avenir.

- Questions diverses :

La prévention et la lutte contre les discriminations :

Des formations seront dispensées sur 3 ans, aux cadres "encadrants" et aux responsables des services RH en priorité.

La pandémie grippale :

comme prévu les fichiers d'agents volontaires ont été détruits à la TG et il a été demandé aux comptables d'en faire de même.

Siégeaient pour la CGT : Claudine BEAU, Régis HIVERT et Alain GUYADER.